



HAL
open science

Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie

Pierre-Antoine Landel, Pascal Mao, Andréas Rey, Nicolas Robinet

► **To cite this version:**

Pierre-Antoine Landel, Pascal Mao, Andréas Rey, Nicolas Robinet. Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie. Hélène Roth. Espaces fragiles, Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2017, 978-2-84516-638-7. <halshs-02047302>

HAL Id: halshs-02047302

<https://shs.hal.science/halshs-02047302v1>

Submitted on 24 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les dynamiques des arrière-pays méditerranéens français : Une marqueterie territoriale entre marge et périphérie

Pierre Antoine LANDEL¹

Pascal MAO²

Andréas REY³

Nicolas ROBINET⁴

Résumé :

Cette contribution vise à porter un nouveau regard sur les arrière-pays méditerranéens français et les dynamiques de développement territorial qui les animent. La notion d'arrière-pays est discutée afin d'en définir les contours et de saisir les relations entretenues avec les "avant-pays". Différentes analyses statistiques et cartographiques sont proposées pour mieux caractériser ces espaces d'arrière-pays et leurs évolutions. Les entrées privilégiées se focalisent sur des indicateurs visant à spécifier les fonctions productives, résidentielles et touristiques de ces espaces. En variant les indicateurs et les échelles d'analyse, il est possible de différencier des processus et des logiques de développement. Si la résidentialité a tendance à s'affirmer avec une forte homogénéité, en particulier à partir du recensement de 1999, il existe une très forte hétérogénéité de la place des secteurs agricoles et touristiques localement. Plus la maille territoriale est fine, plus l'analyse des arrière-pays fait ressortir une marqueterie de leurs dynamiques de développement.

Mots clés :

Arrière-pays méditerranéens, dynamiques territoriales, développement, périphéries, marges, marqueterie territoriale.

Abstract :

This contribution aims at carrying a new glance on the French Mediterranean back-countries and the dynamic ones of territorial development which animate them. The concept itself of back-country is discussed in order to define contours of them and to seize the relations which they maintain with "front-countries". It is then proposed various statistical and cartographic analyzes for better characterizing these spaces of back-country and their evolutions. The privileged entries are focused on indicators aiming at specifying the productive, residential and tourist functions of these spaces. By varying the indicators and the ladders of analysis, it is possible to differentiate from the processes and the logics of development. If the residentiality tends to continue with a strong homogeneity, in particular starting from the census of 1999, there locally exists a very strong heterogeneity of the place of the agricultural and tourist sectors. The finer the territorial mesh is, the more the analysis of the back-countries emphasizes a marquetry of their dynamic of development.

Key words:

Mediterranean back-countries, territorial dynamics, development, peripheries, margins, territorial marquetry.

¹ Maitre de Conférences, UMR PACTE-CERMOSEM, Université Grenoble Alpes, pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr

² Maitre de Conférences, UMR PACTE-CERMOSEM, Université Grenoble Alpes, pascal.mao@univ-grenoble-alpes.fr

³ Ex stagiaire Master Ingénierie du Développement Territorial, Université Grenoble Alpes, andreas.rey@laposte.net

⁴ Ingénieur d'Etudes, UMR PACTE-CERMOSEM, Université Grenoble-Alpes, nicolas.robinet@univ-grenoble-alpes.fr

Introduction

L'ANR MED-INN-LOCAL⁵ analyse les transformations des arrière-pays méditerranéens, en insistant plus particulièrement sur l'accroissement des mobilités entre arrière-pays et espaces globalisés. Longtemps considérés comme des espaces fragilisés par plus d'un siècle d'exode rural, et affectés de profonds handicaps socio-spatiaux, leur situation mérite d'être interrogée. Parmi les caractérisations possibles des espaces fragiles, la notion d'arrière-pays est pertinente, de par sa capacité à intégrer les mobilités. Le propos vise à actualiser la définition des arrière-pays méditerranéens français et à caractériser les dynamiques qui les animent. L'hypothèse principale est que le type de dynamiques est influencé par l'intensité et la nature des relations que ces espaces entretiennent avec les "avant-pays". Dans certains cas, ces relations reposent sur des échanges économiques et sociaux, dans d'autres cas il s'agira d'échanges liés à des pratiques résidentielles et récréatives. Les situations d'isolement liées aux caractéristiques géographiques, aux conditions d'accessibilité, mais aussi aux dynamiques socioculturelles inscrites dans l'histoire longue des territoires sont de plus en plus rares. Certains de ces espaces connaissent des évolutions remarquables, du fait de leur insertion dans des logiques de spécification et d'innovation pendant que d'autres restent inscrits dans des logiques de quasi "relégation".

Après une approche bibliographique portant sur l'évolution de la notion d'arrière-pays, une analyse propose de mieux caractériser cette dernière ainsi que son évolution, à partir d'un arsenal statistique important. L'objectif est de distinguer deux catégories d'espaces : ceux relevant d'une relative « autonomisation » (les marges), à l'inverse de ceux qui existent dans une relation de dépendance vis-à-vis des centres (les périphéries). Cette première investigation est suivie d'une approche plus fine mobilisant des données relatives aux dynamiques agricoles, touristiques, résidentielles, récréatives ou mixtes. Le but est de démontrer la diversité des logiques de développement présentes localement dans ces arrière-pays.

1. L'arrière-pays : une notion évolutive

Il existe deux façons d'approcher la notion d'arrière-pays. La première consiste à questionner la position relative de cet espace vis-à-vis d'un avant-pays. La seconde passe par une observation des fonctions économiques associées aux dynamiques démographiques. Les espaces méditerranéens marqués par un puissant mouvement de littoralisation (Lizard, 2013) sont des révélateurs de ces évolutions.

1.1. La notion d'Arrière-pays, entre périphéries et Marges

Initialement, la notion d'arrière-pays renvoie à la géographie du commerce et transport maritime. Selon Georges (1970), l'arrière-pays incarne « *l'espace dans lequel s'effectue la collecte et la diffusion des marchandises traitées par un port maritime* ». Le terme « arrière-pays » serait donc la traduction littérale du mot allemand « *Hinterland* » (de « *Hinter* » « derrière » et de « *Land* » « terre », mot usité aussi en anglais). Dans leur dictionnaire, Lévy et Lussault (2003) n'ont pas retenu l'entrée « arrière-pays » mais confirment la définition de *Hinterland*. Cette notion ne paraît pourtant pas être cantonnée aux seuls espaces littoraux ou fluviaux. En effet, ces derniers proposent que « *les notions d'hinterland et de foreland ont été étendues à toutes les situations où des relations*

⁵ Le présent article s'inscrit dans le cadre des travaux de l'ANR MED INN LOCAL (Innovations autour de la Valorisation des Spécificités **Locales** dans les Arrière-pays **Méditerranéens**) coordonné par l'IRD, et impliquant 7 équipes françaises, marocaines et tunisiennes.

s'établissent entre deux espaces distincts et complémentaires. Les villes assurant la coordination sont dites « gateway », « porte », « charnière » ou « hinge » ». Dans ce cas, on peut parler d'un ensemble de relations d'interdépendances, caractérisées par des liens fonctionnels entre ces deux catégories d'objets géographiques complémentaires : le port ou la ville et leurs espaces périphériques, les arrière-pays.

La dépendance des arrière-pays face à la primauté du pôle lui confère une connotation négative, en le situant à l'arrière d'un espace plus développé. Brunet et al. (1993), le caractérise ainsi de « *localisation idéologico-géographique qui désigne une sorte de complément spatial en forme de faire-valoir pour qui n'en est pas, arrière par rapport à l'avant, se doublant généralement d'un haut par rapport à un bas, d'une périphérie (ruralisante) par rapport à un centre (généralement urbain). Tout ce qui est en arrière, ad retro, est à la fois vieillot et dépassé dans le temps (« rétro ») et lointain et réduit dans l'espace. À l'écart, dépeuplé, difficile d'accès, relégué, l'arrière-pays est le complément indispensable du plat pays ou du bas pays auquel il renvoie implicitement, étant souvent en cours de reconquête postérieure par le tourisme* ». Cette approche laisse à penser l'idée d'une discontinuité entre arrière-pays et avant pays. Dernier cercle concentrique éloigné du pôle, il se situerait au-delà des espaces périurbains et rurbains au sein de zones où s'opèrerait une (relative) perte d'influence du centre en terme de dynamiques productives et résidentielles.

D'après un dossier thématique consacré aux « arrière-pays » publié en 1997 dans la revue *Montagnes Méditerranéennes*⁶, la notion évolue en la reliant aux terminologies voisines de « périphéries » en tant qu'objet spatial et de « marges » selon ses caractéristiques économiques et sociales. Ces deux termes ont pu être associés à un arrière-pays à l'intérieur d'un même espace : « *celle de périphérie, comme complément du centre et condition de l'exercice de la polarisation ; celle de marge, qui permet de limiter et de "finir" un territoire là où les influences du cœur s'effacent ou en rencontrent d'autres* » (Giraut, 1997. Brunet et al., 1993) considèrent cette périphérie comme étant la « *partie externe d'un espace, ou partie considérée comme étant sous la domination du centre. Du grec : qui porte autour* ». Ils ajoutent que sous son acception non spatiale, le terme « périphérie » renvoie exclusivement au rapport dominant-dominé, la périphérie étant exploitée et fournissant des ressources et de la main-d'œuvre au centre. Au sens spatial, « *n'est retenue que la relation dans l'étendue* » (Brunet et al., 1993). Quant à la notion de « marge », Georges (1970), lui consacre trois entrées : deux premières relevant des domaines de l'océanographie et de la glaciologie et une troisième, relevant de la géographie économique, où ce terme « *qualifie les opérations et secteurs où la rentabilité des investissements n'est plus assurée* ». Ce dernier semble avoir subi une mutation sémantique au fil des années puisque Brunet et al. (1993) lui donnent un sens plus général : « *Bordure, limite dotée de quelque épaisseur et considérée comme en position de subordination [...] La marge contient une idée d'espace blanc, vide, libre : écrire dans les marges ; avoir de la marge est avoir de la liberté dans l'espace ou le temps ; une personne en marge est à part, pas comme les autres, avec quelques indépendances, et sans doute aussi quelque précarité* ».

Pour Gumuchian (1997) « *les arrière-pays sont des espaces à limites floues ou du moins susceptibles de varier* ». Les différents périmètres administratifs ne peuvent pas rendre compte de ces espaces, alors même que ces cadres sont les vecteurs d'intervention locale. A l'époque de ces écrits, l'Europe investit massivement dans les espaces ruraux et montagnards à faible densité afin de poursuivre une politique volontariste de rééquilibrage régional. À partir d'une réflexion sur la notion de pays, Giraut (1997) déplore d'une part « *le privilège accordé à une logique politique de pavage (stimulée par les nouvelles politiques contractuelles régionales), là où la rencontre et le suivi des projets de territoire nécessitent des limites floues et évolutives* ». Et d'autre part, le privilège accordé aux logiques de bassins contre une logique de massif « *qui identifie des entités*

⁶ CERMOSEM, UMR E.S.P.A.C.E, 1997, *Marges, périphéries et arrière-pays*, Numéro 6 de la revue : *Montagnes méditerranéennes*. 160p.

plus homogènes sur un plan environnemental, mais souvent marginalisées dans les découpages administratifs ». Selon lui, ces marges ne peuvent jouir d'une « *autonomie créative* » et risquent de « *rater les projets qui n'auraient pas pour base territoriale une entité rationnelle en terme d'aménagement de l'espace* ».

En somme, l'arrière-pays incarne un espace imprécis, d'où l'intérêt de procéder par une gradation de valeur d'appartenance plutôt que de chercher à catégoriser l'espace comme appartenant ou non à l'arrière-pays, au travers d'une représentation cartographique. Ces approches différenciées de la notion d'arrière-pays induisent leur positionnement relatif par rapport à d'autres espaces empreints d'une échelle de valeur. Construit par opposition avec « les avant-pays », c'est-à-dire des espaces qui s'affirment en tant que centralités, « l'arrière-pays » est, selon Mascellani (2001) « *un terme polysémique, idéologiquement connoté* ». Il n'en reste pas moins fortement marqué par la nature des échanges et des relations qu'il entretient avec des centres d'activité plus marquées. Veltz (1996) dans la lignée d'autres auteurs (Benko, Lipietz, 1992 ; Lacour, Puissant, 1991 ; Viard, 1994) montre comment le développement de pôles régionaux est indissociable des dynamiques de leurs arrière-pays.

1.2. L'évolution des fonctions attribuées aux arrière-pays méditerranéens : résidentialisation, patrimonialisation, innovation,

Dans le cas spécifique des espaces méditerranéens français, les fonctions des arrière-pays étaient traditionnellement associées à la ruralité perçue comme exclusivement agricole. Le périmètre retenu pour cette analyse correspond aux régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse auxquelles sont ajoutés les départements de l'Ardèche et de la Drôme (tous deux situés en région Auvergne - Rhône-Alpes). Ce choix méthodologique s'appuie sur la définition des territoires éligibles aux Programmes Intégrés Méditerranéens (PIM) mis en œuvre par l'Union européenne entre 1985 et 1992. En analysant cet espace au travers de la typologie des espaces ruraux proposée par la SEGESA en 2003, reposant sur les résultats du recensement de la population de 1999, on confirme leur inscription dans les logiques de « nouvelles campagnes ». Dans ce sens, 3 fonctions principales peuvent être associées aux arrière-pays méditerranéens.

La première repose sur une forte attractivité résidentielle, issue de l'inversion du solde migratoire de nombreux espaces ruraux entre 1990 et 1999 (Talandier, 2008). Ce phénomène est conceptualisé par Moss sous le nom de « *Amenity migration* » dès les années 1980-1990 en Amérique du Nord (Moss, 1987, 1994). Il est repris sous l'appellation de migration d'agrément en France (Perlik, 2006, Martin, Bourdeau, Daller, 2012). Dans le cas des arrière-pays méditerranéens, entre 1990 et 1999, ce taux de croissance démographique atteint souvent deux chiffres variant entre 10 à 20 %. Cette tendance se confirme durant la décennie 2000 à 2010 (Bilan démographique de l'INSEE, 2012). Ces migrations s'appuient sur de multiples motivations : qualité environnementale, amélioration du cadre de vie, loisirs de proximité, héliotropisme, accès à la propriété, gain économique, éducation des enfants... (Perrier-Cornet, 2002). Elles recoupent aussi une large diversité de publics allant des jeunes actifs, de familles en rupture avec le mode de vie urbain, aux retraités transformant leur résidence secondaire en principale mais aussi aux populations paupérisées et fragiles (Martin, 2014).

La seconde fonction est récréative et touristique. Les arrière-pays sont devenus des terrains de jeux aussi bien pour les publics des villes que pour les nouveaux résidents. Moss (1987, 1994) montre que les loisirs sont une des motivations structurantes dans les migrations d'agrément. Les temporalités sont diverses, allant du temps de loisirs du quotidien, à l'excursionniste de fin de semaine ou de séjours de plus longue durée. Les activités recherchées associent des pratiques de découverte culturelle à des activités plus actives liées aux sports de nature (Mao, 2003). Elles participent à la valorisation de ressources patrimoniales et environnementales (Landel, Senil, 2009).

Enfin, la troisième fonction est productive. Dans le domaine agricole, un processus de montée en qualité et de spécification est à l'œuvre (Hirczak, 2007). Cette tendance s'illustre par le développement de produits du terroir, de paniers de biens (Hirczak et al., 2008), de labellisation ou de certification, de conversion à l'agriculture biologique..., à l'origine de formes de résistance de ce type d'exploitations face à l'effacement rapide d'autres systèmes de production traditionnels (Roux, 1992). Ces espaces possèdent aussi un secteur tertiaire dynamique. Il est fortement lié aux deux fonctions décrites préalablement. Des services touristiques diversifiés y sont fortement représentés ainsi que des services à la personne liés à la nouvelle fonction résidentielle.

L'examen de la carte associée à cette typologie montre que toutes les catégories sont présentes dans l'aire d'étude retenue. Les trois fonctions permettent l'émergence d'une nouvelle économie rurale basée sur le présentiel (Terrier, 2006) et le résidentiel (Davezies, 2008). Cette analyse laisserait penser à une apparente uniformité des modèles de développement territoriaux dans les arrière-pays méditerranéens. C'est ainsi que la DATAR n'y distingue en 2003 que deux sous catégories d'espaces. Une première catégorie est qualifiée de « rural à attractivité touristique et entrepreneuriale ». C'est le solde migratoire proportionnellement le plus important de tout l'espace rural (près de 14 % sur la période 1990-1999). Ce sont des territoires moyennement denses (61 habitants/km²). Une population âgée s'y installe. Le nombre d'emplois industriel y a augmenté de 32 % entre 1990 et 1999, et les emplois tertiaires de 43 %. L'agriculture y est bien présente, avec une part importante de salariés (12 % d'actifs et 7 % d'exploitants). La population étrangère y est importante qu'il s'agisse de retraités ou d'actifs.

Une deuxième catégorie appelée « rural à économie touristique » concerne plus spécifiquement les espaces montagnards : Alpes et pré Alpes et la partie centrale des Pyrénées. L'économie touristique qui valorise des espaces de nature y est de première importance. Les territoires ruraux éloignés des métropoles semblaient préalablement condamnés au déclin démographique et économique. Or, ils attirent de nouveaux résidents et enregistrent une progression rapide des emplois et du revenu... La capacité productive des territoires ne suffit plus à expliquer ces nouvelles tendances, la périurbanisation non plus. Les revenus de transferts, les salaires des agents de la fonction publique et des actifs employés ailleurs, des retraités, les dépenses des touristes... sont autant de revenus qui induisent, également, des dynamiques de développement local et dessinent une autre géographie des espaces ruraux (Talandier, 2008).

Depuis 2010, l'INSEE ne propose plus de catégorie d'espace rural. Tous les zonages sont raisonnés en fonction de l'intensité des relations aux villes en proposant de distinguer cinq catégories : les *grandes aires urbaines*, les *moyennes aires urbaines*, les *petites aires urbaines*, les *communes sous influence urbaine* et les *communes isolées*. Cette catégorisation laisse entrevoir les arrière-pays caractérisés par une disjonction croissante entre marges et périphéries. Ces dernières sont définies au travers de l'intensité des mobilités avec les villes, et peuvent être considérées comme proches ou lointaines des pôles urbains. Les marges ne sont entrevues qu'au travers des communes isolées. L'analyse statistique permet de discuter cette hypothèse et d'avancer vers une meilleure caractérisation des dynamiques observées.

2- Les Arrière-pays méditerranéens français à la loupe d'indicateurs socio-productifs

Caractériser l'arrière-pays implique l'appréhension de son emprise spatiale et donc d'envisager une limite entre cet espace et l'avant-pays duquel il se distingue. L'arrière-pays demeurant un espace flou au sens proposé par Rolland-May (1987), il serait caricatural de créer une simple typologie binaire indiquant qu'un espace relève ou non de cette catégorie. Il est donc proposé ci-après une gradation de valeur permettant de mettre en place un « indice d'appartenance à l'arrière-pays »

La définition de cet indice s'appuie sur un corpus bibliographique (Lacour, Puissant (1991) ; Benko, Lipietz (1992) ; Viard (1994) ; Passégué (1997) ; Giraut (1997) ; Gumuchian (1997) ; Autiéro (2000), Mascellani (2001) ; Mao (2003) ; Landel (2003) ; Terrier (2006) ; Hirczak (2007) ; Hirczak et al. (2008) ; Davezies (2008) ; Landel, Senil (2009) ; Talandier (2012)) à partir duquel sont identifiés 17 critères communs ou fréquemment permettant de caractériser les espaces d'arrière-pays.

Tableau 1 : liste de critères de composition de l'indice d'appartenance à l'arrière-pays méditerranéen français (2010/2015).

Catégories	Critères / caractéristiques (auteur mettant particulièrement l'accent sur cette dimension)	Variables statistiques mobilisées	Sources des variables statistiques
Démographiques	Une population vieillissante (Giraut, 1997, Gumuchian, 1997, Autiéro, 2000)	La part des retraités	INSEE RP2012
		L'indice de vieillissement	INSEE RP2012
	Espace à faible densité	La densité de population	INSEE RP2012
Socio-économiques	L'importance de l'agriculture (Giraut, 1997, Gumuchian, 1997, Autiéro, 2000, Landel, 2003, Hirczak, 2007, Hirczak et al., 2008)	Le nombre d'emplois au lieu de travail dans l'agriculture	INSEE RP2012
		Le taux de renouvellement des exploitations agricoles entre 1988 et 2010	AGRESTE 2010
	L'importance des petites entreprises artisanales (Autiéro, 2000, Davezies, 2008, Talandier, 2012)	La part des artisans dans les emplois	INSEE 2014
	Un emploi de proximité (Passégué, 1997, Autiéro, 2000, Davezies, 2008, Talandier, 2012)	Le taux d'emploi interne	INSEE RP2012
		Le taux de sortie des travailleurs	INSEE RP2012
		La part des établissements mono-personnels	INSEE Répertoire SIRENE 2014
	L'importance du tourisme et une forte économie présentielle (Viard, 1994, Mao, 2003, Landel, 2003, Terrier, 2006, Davezies, 2008, Talandier, 2012)	La capacité d'accueil touristique	INSEE 2015
		La part des résidences secondaires	INSEE RP2012
		La part de la sphère présentielle	INSEE 2012
	Un enclavement marqué (Passégué, 1997, Giraut, 1997, Gumuchian, 1997)	Les temps d'accès aux services d'usage courant faisant partie de la gamme intermédiaire	INSEE - DATAR 2011
L'Accessibilité potentielle de l'emploi		ODOMATRIX 2010, INRA UMR 1041	

			CESAER, INSEE RP2007
Spatiales	Un isolement et des zones défavorisées	L'altitude	IGN BD GEOFLA
		Le zonage en zone de montagne	INSEE 2010
		Les zones de revitalisation rurale (ZRR)	INSEE 2010

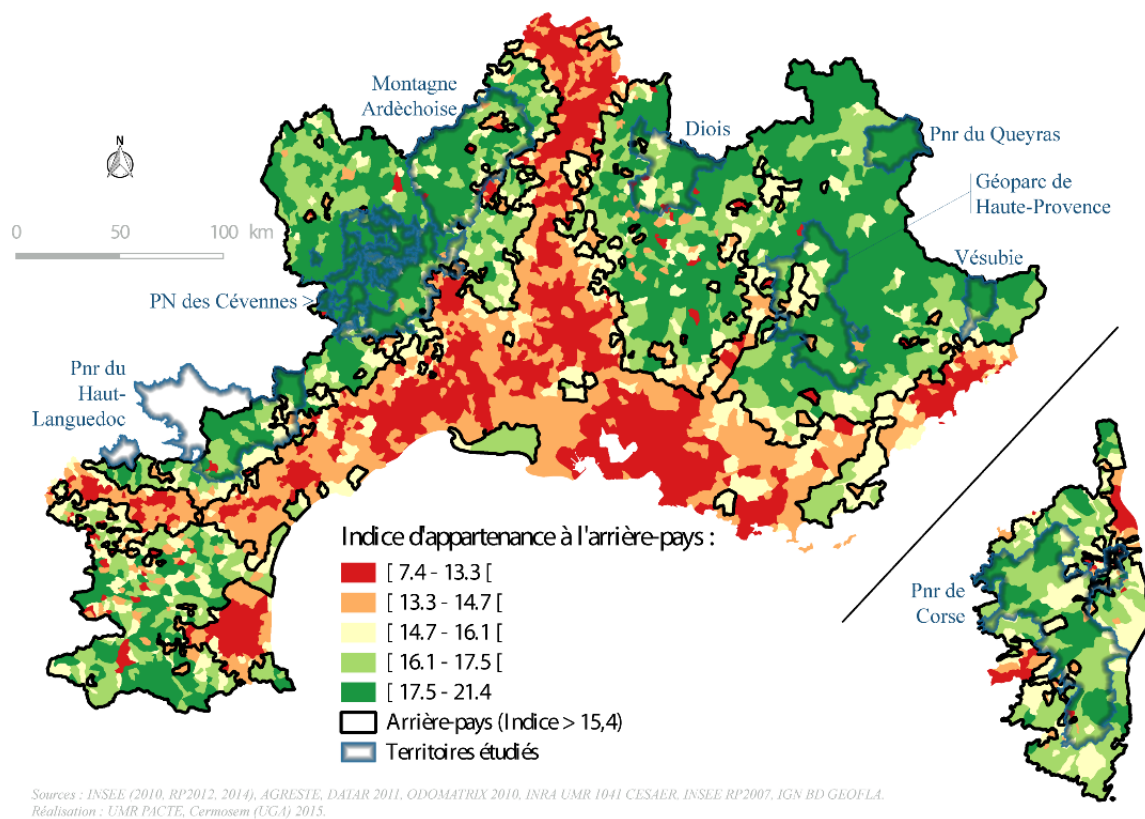
La méthode consiste à obtenir, pour chaque commune de la zone, un « indice d'appartenance à l'arrière-pays », composite, calculé à partir de ces 17 variables. Chacune d'elles est considérée individuellement afin de leur attribuer une pondération pertinente dans le calcul de l'indice. D'un point de vue technique, la valeur logarithmique en base 10 est calculée pour chacune des valeurs de chacun des indicateurs. Pour obtenir un résultat assez fin, certaines valeurs sont divisées par deux. En effet, l'amplitude de la distribution statistique de certaines variables (densité, altitude, capacité d'accueil touristique, accessibilité potentielle de l'emploi et indice de vieillissement) est relativement importante. Leur attribuer une pondération permet aussi d'éviter que le résultat de l'analyse ne soit trop influencé par ces 5 critères. En outre, deux variables sont corrélées négativement par rapport à la notion d'appartenance d'arrière-pays : la densité et le taux de sortie des travailleurs, ce dernier renseignant sur le niveau de mobilité domicile-travail.

La formule appliquée est la suivante :

$$\text{Indice d'appartenance à l'arrière-pays} = (\text{Log10.}\% \text{ Retraités}) + (\text{Log10.}\text{indice vieillissement} / 2) - (\text{Log10.}\text{Densités} / 2) + (\text{Log10.}\% \text{ Agriculteurs}) + (\text{Log10.tx de renouvellement des exploitations agricoles}) + (\text{Log10.}\% \text{ Artisans}) + (\text{Log10.}\% \text{ Emploi interne}) - (\text{Log10.}\% \text{ Sortie des travailleurs}) + (\text{Log10.}\text{établissements monopersonnels}) + (\text{Log10.}\text{capacité d'accueil touristique} / 2) + (\text{Log10.}\% \text{ Résidences secondaires}) + (\text{Log10.}\% \text{ Sphère présentielle}) + (\text{Log10.}\text{Distance aux services}) + (\text{Log10.}\text{Distance à l'emploi} / 2) + (\text{Log10.}\text{Altitudes} / 2) + (\text{Zone de montagne}) + (\text{ZRR})$$

L'obtention des résultats donne lieu à une cartographie des arrière-pays méditerranéens. L'indice d'appartenance à l'arrière-pays est représenté ici par une variation de couleur allant du rouge (valeur minimum de 7.4 sur l'échelle de valeur) au vert (valeur max. de 21.4). Sur l'ensemble de la zone, l'indice moyen est de 15.4. Pour la suite de l'analyse, ne sont retenues que les communes propres à la zone d'arrière-pays, c'est-à-dire, celles présentant un indice d'appartenance à l'arrière-pays le plus élevé et supérieur à cet indice moyen.

Carte 1 : degré d'appartenance à l'arrière-pays méditerranéen français (2010/2015).



La carte 1 montre une très nette distinction entre les espaces d'avant-pays et d'arrière-pays méditerranéens. Ces derniers concernent principalement les piémonts et espaces montagnards : Pyrénées, façade sud et est du Massif Central, Préalpes, Lubéron, Baronnies, Ventoux, Buëch, Alpes du Sud et la quasi-totalité de la Corse (en dehors principalement de Bastia et Ajaccio et de leurs zones périurbaines).

Diverses enclaves apparaissent au sein des arrière-pays. Il s'agit principalement de communes ou d'ensemble de communes organisées autour d'un Bourg centre ou d'une petite agglomération urbaine. Pour l'Ardèche par exemple, deux enclaves principales apparaissent autour d'Aubenas et du Cheylard. A l'inverse, certains îlots d'arrière-pays existent dans des espaces littoraux. Il peut s'agir de communes touristiques littorales comme par exemple autour de Collioure ou des Saintes Maries de la Mer. Certains massifs comme les Maures, une partie des Alpilles ou de la Sainte Baume se distinguent aussi.

Malgré un certain mitage, les zones d'arrière-pays ainsi mises à jour soulignent une certaine homogénéité. Le traitement statique et le choix des variables mettent en évidence un gradient d'appartenance aux arrière-pays, au sein de ces mêmes espaces. Le résultat obtenu se rapproche de la typologie des campagnes françaises proposée par le CGET en 2011, dans la mesure où il permet de bien distinguer des espaces périphériques et des espaces marginaux (voir l'Observatoire des Territoires : <http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>). Par contre cette méthode ne permet pas de caractériser ces espaces au regard de la nature et de l'intensité de leurs relations avec les « avant-pays ».

3- Quatre dynamiques différenciées

3.1.– Les approches territoriales sur 8 territoires d'arrière-pays méditerranéens

Pour prolonger l'analyse, il est possible de se focaliser sur 8 territoires (Communauté de communes du Diois, Géoparc de Haute-Provence, Montagne Ardéchoise, Parc National des Cévennes, Pays de la Vésubie, Parc naturel régional (Pnr) de Corse, Pnr du Haut-Languedoc, Pnr du Queyras). Ils font tous partie des espaces d'arrière-pays présentés préalablement. L'approche par les territoires permet, une fois la distinction faite à petite échelle entre les espaces d'arrière-pays et les espaces d'avant-pays, d'une part d'observer les dynamiques relationnelles entre des territoires et leurs avant-pays respectifs et d'autre part d'observer les convergences et/ou divergences entre les différents périmètres étudiés. Il s'agit de vérifier un postulat interne aux dynamiques d'arrière-pays selon lequel ces espaces se différencient par leurs fonctions.

Ainsi, en se focalisant sur 11 des 17 variables statiques mobilisées pour l'identification des arrière-pays, il est possible de démontrer que les moyennes de ses indicateurs statistiques à l'échelle de ces territoires sont extrêmement hétérogènes. Ce choix repose sur l'identification des variables les plus pertinentes pour définir un degré d'appartenance à une catégorie. Il permet de distinguer 8 indicateurs significatifs d'une situation de « marge » et 3 qui représentent une situation de « périphérie ».

Tableau 2 : classification multicritères de 8 territoires des arrière-pays méditerranéens français (2010/2015).

INDICATEURS	MOYENNE	Arrière-pays méditerranéens	Montagne Ardéchoise	PN Cévennes	PNR Corse	Diois	Géoparc Haute-Provence	PNR Languedoc	PNR Queyras	Vésubie
Situation de "marge"										
Temps accès aux services	17,47	17,10	16,81	28,04	20,60	23,61	13,36	20,75	30,36	
Taux d'accès à l'emploi	92,45	93,13	90,38	90,39	91,81	95,78	85,26	99,32	69,14	
INDICE_VIEILLISSEMENT	168,38	164,24	140,11	403,57	138,81	137,13	147,49	102,21	149,04	
PART_RETRAITES	13,03	14,40	14,12	14,65	15,31	13,81	14,07	11,08	14,53	
PART_AGRICULTEURS	23,63	21,27	18,26	23,04	38,07	20,99	19,82	4,11	0,94	
TX de renouvellement exploit agri	36,05	31,42	47,10	0,00	58,07	42,97	27,63	42,20	31,62	
PART_ARTISANTS	21,05	21,44	25,95	20,07	17,57	22,69	20,73	25,56	34,36	
% ETAB MONOPERSO 2012	80,66	81,47	80,04	78,04	86,53	80,14	81,61	77,10	84,03	
PART Sphère présentielle	59,43	58,95	67,55	64,00	35,32	62,48	63,56	88,13	90,18	
TX emploi interne	39,21	36,47	38,85	36,78	47,59	36,57	39,19	57,86	36,20	
Situation de "périphérie"										
TX de sortie des travailleurs	60,71	63,50	61,06	63,22	52,41	61,71	60,78	42,13	63,80	
Capacité d'accueil touristique	176,49	52,78	104,92	69,03	59,17	131,78	55,44	490,30	63,00	
PART Résidences secondaires	41,59	42,08	41,98	54,27	46,79	41,21	37,47	62,61	46,01	

Sources : INSEE (2010, RP2012, 2014), AGRESTE, DATAR 2011, ODOMATRIX 2010, INRA UMR 1041 CESAER.

Ce tableau permet de différencier deux types de situations (périphérie et marge) au sein desquelles deux sous-divisions peuvent être opérées (périphérie « résidentielle » et « récréative et touristique » / marge « productive » et « isolée »).

Les « périphéries » se définissent de par une dépendance aux avant-pays qui peut-être soit liée à une proximité géographique en faisant des espaces de résidence des actifs travaillant dans les avant-pays,

soit des espaces récréatifs et touristiques connectés à ces derniers. Au final, quatre dynamiques différenciées au sein des arrière-pays sont distinguées :

1.a. La « périphérie résidentielle » correspond à la situation d'un territoire présentant un indice d'appartenance à l'arrière-pays relativement fort dans lequel les actifs ont tendance à travailler ailleurs, dans l'avant-pays de référence du territoire. Ce type d'espace serait caractérisé par un fort taux d'emploi relevant de la dite « sphère présente » et serait un complément à l'avant-pays en tant qu'espace de résidence des actifs. L'exemple est ici le Géoparc de Haute-Provence. On voit nettement sa proximité géographique avec les avant-pays de la vallée de la Durance et l'axe de communication Gap-Sisteron-Aix en Provence.

1.b. La « périphérie récréative et touristique » correspond à des espaces touristiques marqués par un fort taux de résidences secondaires et une forte capacité d'accueil. La distance géographique est cette fois-ci plus importante avec les avant-pays dont ils dépendent. Son caractère d'arrière-pays est très marqué. Le taux d'emploi interne est très fort et les indicateurs socio-économiques plutôt au-dessus de la moyenne des arrière-pays. Le Parc naturel régional du Queyras est représentatif de cette catégorie.

Les « marges » correspondent pour leur part à des espaces plus autonomes et à un niveau divers déconnecté des dynamiques des avant-pays.

2.a. Les « marges productives » correspondent à des arrière-pays dans lequel la plupart des habitants résident et travaillent. Ils ont un degré d'appartenance très fort aux arrière-pays. L'activité agricole et l'artisanat restent une part importante dans l'économie du territoire. Le taux d'entreprises unipersonnelles est fort. Le tourisme est principalement marqué par un taux moyen à fort de résidences secondaires. L'exemple de la Communauté de communes du Diois est particulièrement représentatif de cette forme d'arrière-pays.

2.b. Les « marges isolées » correspondent à des espaces plus autarciques et aux dynamiques économiques moins marquées (part faible de l'agriculture et de l'artisanat par exemple, taux d'accès à l'emploi faible). Ces espaces connaissent un vieillissement de la population (indice de vieillissement et une part de retraités au-dessus de la moyenne des arrière-pays). Le tourisme est peu représenté hormis sous la forme de résidences secondaires. Le Parc naturel régional de Corse correspond à cette catégorie.

Si les critères et les territoires sélectionnés pour cet exemple semblent distinguer les deux tendances, l'analyse complète montre cependant que certains territoires restent difficiles à catégoriser ainsi. En effet, si des récurrences permettent de regrouper ces territoires au sein de différentes formes d'arrière-pays (de périphéries ou de marges), chacun conserve ses caractéristiques propres. Afin d'aller plus loin, un changement d'échelle s'impose afin de pouvoir prendre en compte cette hétérogénéité.

3.2- L'affirmation d'une forte hétérogénéité spatiale des arrière-pays méditerranéens

Les mêmes variables statistiques peuvent être mobilisées à une échelle communale. Elles seront cette fois-ci traitées via la méthode des moyennes mobiles. Ce traitement offre une analyse multicritères permettant de regrouper dans différentes classes des objets ayant des profils statistiques proches selon les différentes variables retenues. Le tableau 3 ci-dessous illustre les résultats de cette typologie réalisée à l'échelle communale. Sont présentées ici les mêmes variables ayant permis de différencier les 8 territoires préalablement. Est proposée ensuite une carte de synthèse illustrant les résultats de la typologie.

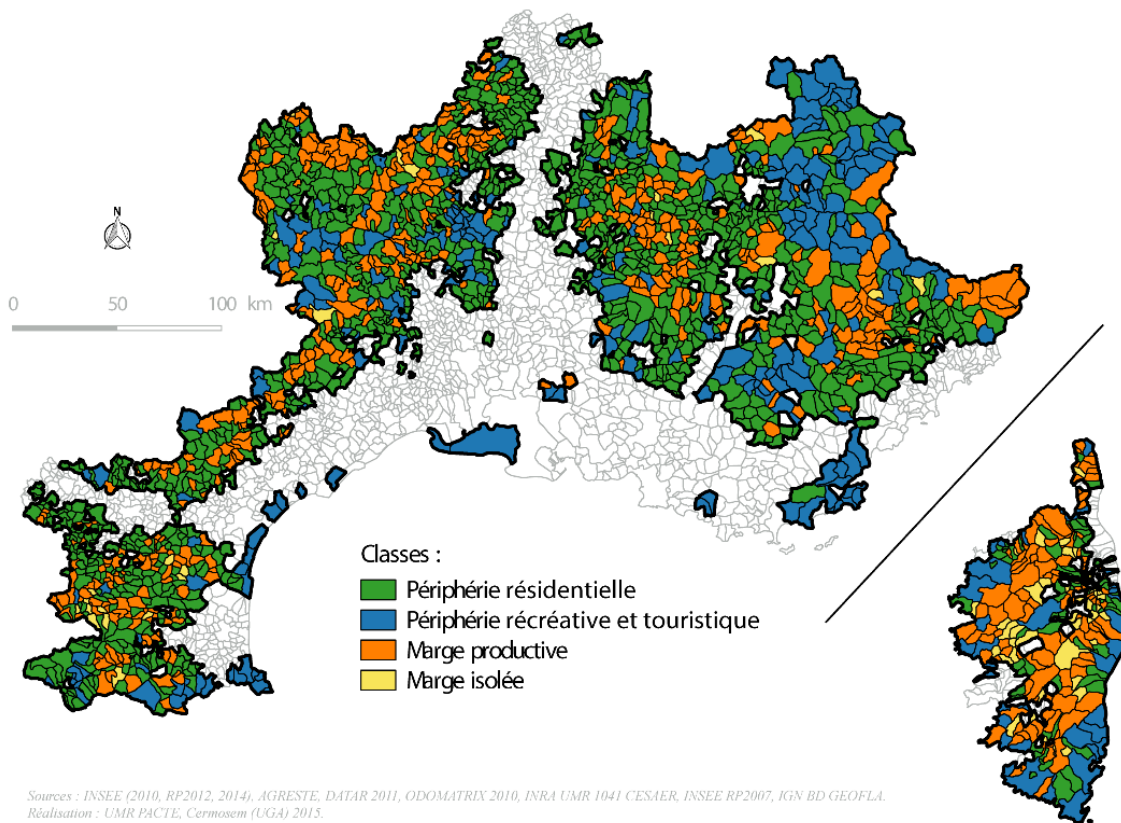
L'analyse d'un corpus statistique par les moyennes mobiles permet de distinguer les grandes tendances observables au sein de cet ensemble. La méthode consiste à intégrer les données retenues dans un logiciel adapté (ici « Sphinx Plus² ») qui effectuera les calculs. Le résultat donne pour chaque classe, les moyennes calculées pour chaque variable. Le logiciel affiche au préalable un rapport de classification, précisant le nombre de classes et surtout des indicateurs tels que l'homogénéité, c'est-à-dire la distance moyenne des observations au centre de leur classe respective, ou encore la dispersion, soit la distance moyenne des classes entre-elles. Ici, il a été choisi de conserver quatre classes afin de voir si les catégories décrites dans la partie 3 pouvaient ressortir. Cette classification donne une bonne homogénéité (donc numériquement faible) et une bonne dispersion (donc numériquement forte) et permet ainsi d'obtenir des classes significatives (tableau 3).

Tableau 3 : classification multicritères selon les 4 dynamiques d'arrière-pays méditerranéens français (2010/2015).

	1. Périphérie résidentielle	2. Périphérie récréative	3. Marge productive	4. Marge isolée	Moyenne arrière-pays
Effectif (communes)	2386	2872	617	80	
Taux de sortie des travailleurs	71,83	60,054	59,31	61,31	63,126
Capacité d'accueil touristique	24,83	5958,148	18,92	4,89	1501,697
% résidences secondaires	22,78	49,158	47,81	55,74	43,872
% étab. Mono-personnels	78,86	87,758	82,02	83,25	82,972
% agriculteurs	18,93	7,396	27,8	31,65	21,444
Taux d'emploi interne	28,06	59,89	40,66	38,69	41,825
% artisans	24,24	30,928	18,75	17,05	22,742
Temps d'accès aux services	11,8	7,794	21,69	28,58	17,466
Indice de vieillissement	85,14	143,424	236,48	811,68	319,181
% retraités	11,03	12,878	15,04	19,66	14,652

Sources : INSEE (2010, RP2012, 2014), AGRESTE, DATAR 2011, ODOMATRIX 2010, INRA UMR 1041 CESAER ; traitement : SPHINX Plus².

Carte 2 : répartition des communes selon les 4 dynamiques d'arrière-pays méditerranéens français (2010/2015).



La carte montre un étonnant morcellement du territoire des arrière-pays méditerranéens vus à travers la problématique posée. Cette mosaïque territoriale illustre une juxtaposition des systèmes territoriaux à l'échelle locale. Cette « marqueterie territoriale » (Mao, 2003) de l'espace méditerranéen rend aléatoire toute définition d'un zonage ou délimitation. Elle permet de relativiser la part des marges « isolées » qui reste réduite sur l'ensemble de la zone. Deux types d'espaces relativement homogènes peuvent être décrits. Le premier repose sur un marquage des espaces montagnards (Alpes du Sud et Pyrénées) par des pratiques récréatives et touristiques. Dans une moindre mesure, l'agriculture reste fortement représentée dans la partie cévenole du massif central, ainsi que les Préalpes drômoises (Diois, Baronnies). Le second montre une marqueterie territoriale qui s'affirme dans l'espace intermédiaire (Bonnerandi et *al.*, 2003) entre plaine et montagne, dépassant le modèle centre-périphérie, dans une acception d'espaces à enjeux spécifiques. Ces dynamiques peuvent être mises en perspective et précisées, via une approche par les représentations, sous l'angle privilégié de la place et du rôle que tiennent respectivement l'agriculture, le résidentiel et le récréatif.

La relative homogénéité des représentations permise par les approches à des méso-échelles est bouleversée par des approches à des micro-échelles. On assiste à un mélange des dynamiques, éloignant des avant-pays certaines périphéries et rapprochant des marges. Ces dernières peuvent se trouver insérées entre deux périphéries de nature différente. La situation la plus hétérogène est celle de la Corse, avec la confirmation d'une zone littorale touristique, mais aussi un mélange entre les 4 types de dynamiques sur le territoire du Parc Naturel régional, la dynamique productive restant tout à fait significative.

Synthèse et conclusion

Les arrière-pays méditerranéens s'inscrivent dans une dynamique remarquable. Partant d'un continuum marqué par les liens entre les ports et leurs espaces d'approvisionnement, on assiste à une fragmentation progressive. Une première approche consiste à faire des arrière-pays un

ensemble à la fois périphérique et marginal. Une seconde entrée les distingue, puis voit l'affirmation de trois logiques de développement distinctes : résidentielle, récréative et touristique, productive. L'approche statistique multicritères à l'échelle communale permet de proposer un gradient d'appartenance à des arrière-pays. Pour étudier le fonctionnement des arrière-pays, nous avons choisi de privilégier l'analyse des flux de déplacements liés aux mobilités domicile-travail, afin de déterminer dans un premier temps, pour chaque territoire retenu, son (ou ses) « avant-pays » de référence, puis d'estimer ensuite dans quel niveau de dépendance se trouve l'arrière-pays, ou au contraire son degré d'autonomie, au regard de la part d'activités productives.

La notion d'espaces défavorisés doit être caractérisée au travers de la caractérisation des relations qu'ils entretiennent avec les avant-pays. Entre relégation, complémentarité proche ou lointaine et spécification s'affirment quatre types qui mériteraient d'être mieux caractérisés au regard de critères exprimant le degré d'autonomie territoriale. Les données indicatrices des capacités humaines (ex : niveau de formation), du potentiel fiscal ou des capacités d'organisation territoriale (ex : coefficient d'intégration fiscal des intercommunalités) pourraient ouvrir des perspectives intéressantes.

À partir de ces catégories, nous avons poursuivi une démarche plus fine, à partir des moyennes mobiles. En montrant de très fortes discontinuités spatiales dans les modèles et formes de structuration territoriale, cette analyse impose d'émettre quelques réserves quant à la capacité de faire entrer les arrière-pays méditerranéens dans une logique de planification territoriale trop uniformisante et stricte. Pourtant, si on dépasse le premier niveau de mise en œuvre d'éventuelles recompositions territoriales inscrites dans des bassins cohérents, il est possible d'imaginer la mise en réseau d'espaces répondant à une diversité de types et de formes d'organisations, développant des interrelations à l'origine de potentiels d'innovations.

Toutes les possibilités d'investigation n'ont pas pu être mobilisées. Les résultats proposés résultent d'une progression pas à pas, résultant d'une approche bibliographique, d'une analyse statistique et d'une connaissance des terrains. D'autres données tout à fait pertinentes au regard de la problématique auraient pu être utilisées, en particulier celles contenues dans la « base permanente des équipements » de l'INSEE qui fournit des informations géolocalisées sur les services à la population. Il serait aussi possible d'évaluer la dépendance d'un territoire à un autre sur la base de l'accès aux services et de compléter les paramètres à considérer dans l'estimation du degré d'autonomisation d'un territoire. Par ailleurs, d'autres aspects auraient pu être approfondis. Des premiers travaux sur le renouvellement des entreprises et, plus particulièrement des exploitations agricoles, laissent apparaître des résultats encourageants. La possibilité d'élargissement de cette méthode à l'ensemble de l'espace méditerranéen reste enfin à vérifier. Elle ouvrirait des perspectives en matière de caractérisation des processus de spécification des arrière-pays au regard de leur degré d'autonomie.

Bibliographie

- Autiero S., 2000 - Un espace à étudier : l'arrière-pays, un espace d'étude : Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une analyse spatiale de l'arrière-pays, Thèse de doctorat : Géographie, Université de Nice-Sophia Antipolis. 294 p.
- Benko G., Lipietz A., 1992 - Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique. Paris PUF, coll. « Économie en liberté », 424 p.
- Bérengrer J., 1986 - Les programmes intégrés méditerranéens : objectifs des PIM et perspectives pour l'agriculture en Ardèche, Drôme et Provence-Alpes-Côte d'Azur in Revue de géographie de Lyon. Vol.61 n°4.
- Bonerandi E., Landel, P-A., Roux E., 2003 - Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ?, Revue de Géographie Alpine, Tome 91 N°4, 12

- Bourdeau Ph., Daller J-F., Martin N., 2012, Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter, Paris : L'Harmattan, 408 p.
- Brunet R., Ferras R., et Théry H., 1993 - Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Paris : Reclus – La documentation Française, 518 p.
- CERMOSEM, 1997 - Marges, périphéries et arrière-pays, Numéro 6 de la revue Montagnes méditerranéennes, 160p.
- Chapuis R., 1986 - Les ruraux français, Paris : Masson, 224 p.
- DATAR, 2003 - Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement durable, Étude prospective de la Datar, CIADT - 3 septembre 2003
- Davezies L., 2008 - La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses, Seuil, La république des idées, 109 p.
- Georges P., 1970 - Dictionnaire de la géographie, Paris : PUF, 448p.
- Giraut F., 1997 - Pays et arrière-pays. Quelques hypothèses sur la nature et les fonctions contemporaines des arrière-pays de montagnes méditerranéennes, in CERMOSEM, UMR E.S.P.A.C.E., 1997- Marges, périphéries et arrière-pays, Numéro 6 de la revue : Montagnes méditerranéennes, 160 p.
- Gumuchian H., 1997 - À propos de quelques notions : marges, périphéries et arrière-pays, in CERMOSEM, UMR E.S.P.A.C.E., 1997- Marges, périphéries et arrière-pays, Numéro 6 de la revue : Montagnes méditerranéennes, 160 p.
- Hirczak M. 2007 - La co-construction de la qualité agroalimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse à partir des produits de la région Rhône-Alpes. Thèse de doctorat en géographie, Université Joseph Fourier, UMR PACTE-Territoires, 339 p.
- Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Pecqueur B., Rambonilaza M. et Vollet D. , 2008 - « Le modèle du panier de biens », Économie rurale, 308 | 2008, 55-70.
- Liziard S., 2013, Littoralisation de la façade nord-méditerranéenne : analyse spatiale et prospective dans le contexte du changement climatique. Thèse de doctorat : Géographie, Université de Nice-Sophia Antipolis, 390 p.
- Lacour C, Puissant S., 1991 - Espaces régionaux, nouvelles métropoles internationales, nouveaux déserts : les « atlantidités ». Bordeaux Éd. de l'ERSO.
- Landel P-A., 2003 - : L'installation en agriculture : un révélateur des relations entre les agriculteurs et leurs territoires, in campagnes et société : Fonctions et usages des campagnes françaises, Actes du colloque : Le devenir de l'agriculture et des espaces ruraux, Chateauroux les 7-8 décembre 2001, Collection du CEDETE, Presses Universitaires d'Orléans, 13 p.
- Landel P-A., Senil N., 2009 - Patrimoine et territoires, les nouvelles ressources du développement, Revue Développement Durable dossier n° 12 (<http://developpementdurable.revues.org/index7563.html>).
- Lévy J., et Lussault M., 2003 - Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin, 1033 p.
- Mao P., 2003 - Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards, Contribution à l'analyse de l'espace géographique du sport, Thèse de doctorat de l'Université Joseph Fourier, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 2 Tomes, 693 p.
- Mascellani S., 2001 - Pertinence de la notion d'arrière-pays dans l'organisation des espaces de la façade méditerranéenne française, Thèse de doctorat : Géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 335 p.
- Moss, L.A.G. (ed.), 2006 - The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures CAB International.
- Passégué S., 1997 - L'accessibilité routière comme critère d'indentification de l'arrière-pays, in CERMOSEM, UMR E.S.P.A.C.E, 1997, Marges, périphéries et arrière-pays, Numéro 6 de la revue : Montagnes méditerranéennes, 160 p.
- Perlik M., 2006 - The Specifics of Amenity migration in the European Alps. in Moss L.A.G. (ed.). The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures, CAB International, pp. 215-231.
- Perrier Cornet P., 2002 - Repenser les campagnes, Ed. de l'Aube, 280 p.

Roux B., 1992 -Marginalisation et développement local dans les espaces ruraux de l'Europe du Sud. *Revue d'Economie régionale et Urbaine.*, 4, pp. 5-42.

Suchet A. Clave A., (sous presse). A-t-on vraiment besoin du concept d'arrière-pays en géographie du tourisme ? In N. Bernard & P. Duhamel (Eds.), *Tourisme, marge et périphérie* [titre provisoire]. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Talandier M.,2008 - « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », *Géocarrefour*, Vol. 83/4 | 2008, pp. 259-267.

Terrier C., 2006 - L'économie présenteielle, un outil de gestion du territoire in *Cahiers ESPACES*, numéro spécial Observation et Tourisme (www.revue-espaces.com)

Rolland-May C., 1987 - La théorie des ensembles flous et son intérêt en géographie. In: *Espace géographique*, tome 16, n°1, pp. 42-50.

Veltz P., 1996 - Mondialisation, villes et territoires. *L'économie Archipel*, PUF, Paris, 262 p.

Viard J. 1994 - *La Société d'archipel ou les territoires du village global*. La Tour d'Aiguës : DATAR-Éd. de l'Aube, coll. « Monde en cours », 128 p.